## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 60 titulaires, 4 suppléants, 5 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Pouvoirs:

Jean-Michel IDOIPE

Marianne PAPAREMBORDE

Françoise BESSONNEAU

Jacques NAYA Bernard UTHURRY à à Anne BARBET

Laurent KELLER

à Bernard AURISSETà Daniel LACRAMPE

à Jean-Etienne GAILLAT

Suppléants :

Frédéric CACHELOU

Anne-Marie BARRERE

Marthe CLOT Alain QUINTANA suppléant de Paule BERGES

suppléante de André BERNOS suppléante de Jean LASSALLE suppléant de Gérard BURS

Absents:

Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA,

Didier CASTERES

REÇU

RAPPORT N° 08-180927-FIN-

Le - 9 OCT. 2018

SOUS - PREFECTURE

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISE : DECISION MODIFICATIVE NA PRIE

M. MORA indique que d'un point de vue comptable, il est nécessaire de procéder à l'inscription budgétaire de la caution rendue suite au départ anticipé d'un locataire.

Il est proposé la décision modificative suivante :

## INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u> 165 Dépôts et cautionnement reçus	500 €
Recettes 165 Dépôts et cautionnement reçus	500 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- VOTE les virements de crédits correspondants,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures

REÇU

Le - 9 OCT. 2018

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE

Affiché le 3,10.1%

Le Président

Daniel LACRAMPE